

**Assemblée Générale CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes**  
**du 24 juin 2020**

*Extrait des délibérations*

**Délibération relative à l'aménagement de l'entrée de ParcExpo  
sur l'Avenue de l'Europe**

L'aménagement d'une nouvelle entrée du ParcExpo de Villefranche sur Saône depuis l'avenue de l'Europe - RD 306 a fait l'objet d'un accord entre la Commune de Villefranche sur Saône, l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, le département du Rhône et la CCI, exploitant du ParcExpo qui assure la maîtrise d'ouvrage.

Une convention entre les parties prévoit la répartition du financement des travaux à hauteur de 25% pour chacune (84.187,50 € HT), des modalités d'entretiens des espaces aménagés ainsi que diverses conditions techniques et administratives.

Après en avoir délibéré, il est demandé à l'Assemblée Générale de donner tout pouvoir à son Président, Philippe GUERAND, au nom et pour le compte de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes pour :

- ⇒ décider de la participation au financement des travaux tels que présentés ci-dessus à hauteur de 84.187,50 € HT ;
- ⇒ signer la convention entre les parties ;
- ⇒ passer et signer tous actes, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

---

**Quorum : 61**  
**Présents : 63**  
**Représentés : 36**

**Voix pour : 99**  
**Voix contre : 0**  
**Abstentions : 0**

---

Extrait certifié conforme  
Le 29 juin 2020, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe GUERAND